

MAIRIE DE MAZANGÉ

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU LUNDI 9 FÉVRIER 2015.

- Présents : Mmes Nicole DIJON, Claudia GANDELIN, Corinne JOUSSARD, Carine STEFANUCCI, Evelyne VIROS, Mrs Patrick BRIONNE, Jules COLIN, Didier DECLERCK, Loïc ESSERMÉANT, Dominique GAUDRUAU, Vincent NEILZ, Christophe RENON.
- Absent Excusé : Mr Jacques COLAS (a donné Procuration à Mme Evelyne VIROS), Mr Jean-Yves OZAN (a donné Procuration à Mr Patrick BRIONNE)
Absent : Mr Michel ROUVRE

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

Adopté le Règlement d'Assainissement Collectif qui sera affiché en Mairie (14/14 Oui).

Décidé d'une majoration de la pénalité financière sur l'assainissement collectif en cas de refus d'accès du propriétaire à sa parcelle pour effectuer l'exercice du contrôle de son branchement (14/14 Oui).

Décidé de continuer les travaux d'aménagement du cimetière communal en acceptant le devis de l'Entreprise HOUDEBERT & Fils de Vendôme pour la finition en marbre des Cavurnes pour un montant de 1 582.00 € TTC (14/14 Oui).

Voté les subventions aux associations locales dans le cadre de la préparation du budget primitif 2015 (13/14 Oui) (1/14 Contre).

Décidé de ne pas retenir la proposition d'acquisition du terrain cadastré ZT N° 90 et renonce à son droit de préférence. (14/14 Contre).

Pris connaissance du courrier du 08-02-2015 de Mr WOHLSCHLEGEL Julien. & Melle LAISEMENT Nadia de Vauchalupeau à Mazangé.

Le Maire,

Patrick BRIONNE

(Toutes précisions complémentaires peuvent être trouvées en mairie)

- ex. dossier - ex. affichage mairie - ex. affichage extérieur - ex. secrétaire de séance - ex. Maire